



## Plein cap vers le 1<sup>er</sup> octobre !

Le comité de retraite a mis les bouchées doubles depuis le début de l'été pour s'assurer que le Régime sera prêt à démarrer le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Au moment d'écrire ces lignes, nous savons déjà que 173 groupes communautaires et de femmes ayant à leur emploi 1 040 participantes et participants, à 90% des femmes avec un salaire moyen de 30 630\$ et une cotisation moyenne totale de 5,2%, seront partants, sans compter les groupes qui continuent à se joindre au Régime. Le comité de retraite s'est réuni à deux reprises, soit le 30 juin et le 25 août, en plus d'une conférence téléphonique le 14 juillet et de nombreuses rencontres de sous-comités. Voici où nous en sommes.

### L'administrateur du Régime déjà à pied d'œuvre

Au terme d'un processus d'appel d'offres, le comité de retraite a retenu les services de la firme d'actuaire Bergeron et associés, une firme de propriété entièrement québécoise, indépendante et qui assume notamment des services actuariels auprès de 150 clients, dont des régimes de retraite, des syndicats et des employeurs. Cette firme, signataire des Principes pour l'Investissement responsable (PRI) parrainés par l'ONU, nous a proposé des honoraires qui tenaient compte de notre situation de régime en démarrage tout en nous offrant des services actuariels et d'administration à la fine pointe de ce qui se fait. Elle s'est déjà mise au travail pour s'assurer que le *Guide de l'employeur* et le site Web seront prêts à temps pour le démarrage du Régime. Leur système d'administration, à la fois puissant et flexible, aura l'avantage de la simplicité et de la sécurité: chaque employeur aura accès à un site Web sécurisé qui lui permettra d'avoir accès à de la documentation et de remplir en ligne un fichier Excel facile à utiliser pour effectuer la remise mensuelle des cotisations, la première étant prévue en novembre prochain pour les cotisations du mois d'octobre. **Chaque employeur recevra au cours des prochaines semaines le guide de l'employeur pour le traitement des déductions de la paie et la documentation pour son mot de passe et pour avoir accès à son site protégé.**

### Un secrétariat bientôt en place dans la Maison Parent-Roback

Le comité de retraite a accepté une proposition faite par Relais-femmes que le Secrétariat du Régime ait son bureau au 3<sup>e</sup> étage de la Maison Parent-Roback. Le processus de sélection d'une personne adjointe-administrative devrait se terminer prochainement et nous espérons donc que le secrétariat du Régime sera opérationnel avant la fin du mois de septembre. Nous vous aviserons de l'adresse, numéro de téléphone et courriel du secrétariat dès qu'il sera disponible. D'ici là, vous pouvez communiquer avec l'un ou l'autre des deux groupes à l'origine du projet, Relais-femmes et le Centre de formation populaire, pour toute demande de renseignements.

## **Le comité finalise les documents de base du Régime**

Alors que ces documents ne sont légalement requis qu'à la fin de l'année, le comité de retraite a déjà pu passer au travers une première version du texte du Règlement du régime de retraite, lequel contient les dispositions le régime (cotisations à verser, prestations acquises, indexation, droits des participants et participantes, etc.). La rédaction s'est faite en visant à respecter intégralement les dispositions qui ont fait l'objet de présentations dans les régions du Québec depuis un an tout en respectant les prescriptions de la Loi. La version, déjà discutée par le comité de retraite et validée par l'actuaire du Régime quant à sa conformité avec la Loi, devrait être adoptée à la réunion du 17 septembre prochain. Dès qu'il sera finalisé, le texte du Régime sera transmis à tous les employeurs participants pour qu'il soit accessible à tous et toutes.

De plus, un projet de règlement intérieur et un projet de politique de financement ont été déposés pour discussion au comité de retraite. Ces documents devraient être adoptés au cours des prochaines semaines.

## **Gestion des actifs: la firme retenue sera connue à la mi-septembre**

Un appel d'offres est également en cours pour choisir l'organisation qui va assurer la garde de valeurs des actifs du Régime ainsi que le placement de la Caisse du Régime. Trois organisations québécoises qui offrent une plate-forme intégrée de placement multi-gestionnaires à un coût raisonnable, compte tenu que nous sommes en démarrage, et qui ont des affinités avec les groupes communautaires et de femmes ont soumis des offres de services. Le comité de sélection va les rencontrer prochainement et la firme devrait être connue vers la mi-septembre.

## **Une année de démarrage, mais également une année pour poursuivre l'adhésion de nouveaux groupes**

Depuis le début de l'été, le comité de retraite a mis la priorité à s'assurer que nous serons fins prêts pour recevoir vos cotisations et les administrer correctement dès le premier jour en nous associant à des firmes expérimentées. Le défi des honoraires de gestion demeure un défi central, particulièrement pendant la période de démarrage, et nous sommes satisfaits des résultats obtenus au niveau de l'appel d'offres pour les services d'actuariat et d'administration, ainsi que des perspectives dans l'appel d'offres pour la gestion des actifs. Nos vis-à-vis ont compris l'importance que revêt la naissance d'un nouveau régime interentreprises dans le secteur des groupes communautaires et de femmes et souhaitent manifestement y être associés dès le départ.

Ceci dit, beaucoup reste à faire. Pouvoir démarrer avec 1040 participantes et participants provenant de 173 groupes, c'est bien, mais ça ne représente qu'une faible partie des groupes communautaires et de femmes québécois éligibles. Il faut nous assurer de sensibiliser les membres de conseils d'administration et les participantes et participants que, à ne rien faire, on condamne à la pauvreté les personnes salariées des groupes communautaires et de femmes après une vie consacrée à défendre l'équité et la dignité des personnes et des communautés. Il faut expliquer le très net avantage que représente pour les participants un régime qui **garantit une rente toute la vie durant**, et s'attaquer à la perception de certains que notre régime de retraite

serait risqué, alors qu'il est infiniment moins risqué qu'un REÉR collectif, qu'il offre la perspective d'un revenu à la retraite plus élevé pour un même niveau de cotisation grâce à la mise en commun du risque et une politique de placement diversifiée à tous les âges de la vie et que, de toutes façons, la **gestion du risque est au cœur même de notre approche depuis le tout début**. De plus, plus le nombre de groupes adhérents augmente, plus il sera facile pour une personne de changer d'emploi (par exemple de passer d'un groupe local à un regroupement régional ou sectoriel) et de pouvoir continuer à accumuler et augmenter sa rente de retraite, et le fait d'offrir le régime de retraite sera donc un facteur d'attraction et de rétention de main-d'œuvre. Enfin, du point de vue du Régime, plus le nombre de groupes et de participants sera élevé, plus la population du Régime sera diversifiée (un gain en matière de risque) et surtout, plus vite nous atteindrons la masse critique où les frais de gestion seront très faibles en regard des actifs totaux.

Michel Lizée

Pour le Comité de retraite du Régime de retraite à financement salarial  
des groupes communautaires et de femmes